



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 octobre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 octobre 2009

SUBVENTION A TITRE EXCEPTIONNEL EN
FAVEUR DE CERTAINS CLUBS SPORTIFS DE
HAUT NIVEAU

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 16 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

***Adjoint*s :**

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jacques TAPIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Elsie COLAS donne pouvoir à Guillaume JUIN -

SPORTS

SUBVENTION A TITRE EXCEPTIONNEL EN FAVEUR DE CERTAINS CLUBS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort apporte son soutien financier à certaines associations se situant dans le haut niveau sportif et ayant de fortes actions pour le développement de leur sport au sein de la cité. Dans ce contexte, le Conseil municipal, lors de sa séance du 30 mars 2009, a accordé les subventions aux associations suivantes :

- Le Stade Niortais Rugby pour un montant de 31 000 € ;
- Le Niort Handball Souchéen pour un montant de 10 000 € ;
- Le Sport Athlétique Souché – Section Tennis de Table pour un montant de 10 000 €.

Compte tenu du volume d'activité, de la situation financière de ces clubs et de leur implication dans la vie des quartiers, elle souhaite, aujourd'hui, accentuer son soutien financier à ces associations par une subvention exceptionnelle.

Aussi, il vous est proposé d'accorder, à titre exceptionnel, une subvention complémentaire aux associations sportives ci-dessous nommées :

- Le Stade Niortais Rugby pour un montant de **25 000 €**;
- Le Niort Handball Souchéen pour un montant de **10 000 €**;
- Le Sport Athlétique Souché – Section Tennis de Table pour un montant de **10 000 €**

Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.400.6574

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions entre la Ville de Niort et les associations suivantes :

Stade Niortais Rugby	25 000 €
Niort Handball Souchéen	10 000 €
Sport Athlétique Souché – Section Tennis de Table	10 000 €

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE